

QUELS SONT LES MEILLEURS
MOISSEMENTS,
RATAUX
ET FAUCHEUSES ?

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

CEUX DE
CÔTÉ
P. T. LEGARE,
ST-AUGUSTIN, QUEBEC.

REVUE GÉNÉRALE

(7 avril 1881)

La question tunisienne

Les appréciations des journaux étrangers sur l'affaire de Tunis sont utiles à recueillir :

Le "Times" dit que l'Angleterre n'a aucun motif d'être jalouse de la France ou de toute autre puissance qui chercherait à augmenter son influence à Tunis. Les Anglais seraient plutôt disposés à voir favorablement les essais tentés dans le but de développer les ressources du pays, à la condition toutefois que l'on n'employât ni la déloyauté ni les moyens violents.

Quoique les pensées et l'activité des Français semblent se concentrer sur la Tunisie, nous ne pouvons croire que l'incident rapporté de Constantin entraine des conséquences sérieuses. Une telle offense mérite d'être châtiée, mais des considérations d'intérêt personnel, si elles sont bien comprises, engageront la France à s'en tenir là. Alors même qu'il en serait autrement, rien ne prouve que Tunis ne soit une belle acquisition. Son territoire est peu fertile, sa position commerciale est importante.

Mais une répétition de la conquête et de la pacification de l'Algérie ne devrait pas trouver beaucoup d'enthousiasme chez les hommes d'Etat français. L'Algérie a causé à la France plus de tracas qu'elle ne lui a procuré de bénéfices.

La demande d'un protectorat français sur Tunis est probablement due à une rivalité commerciale et politique avec l'Italie, dans laquelle ces deux gouvernements craignent d'être devancés l'un par l'autre.

Le "Morning Post" croit que, selon toute probabilité, l'exaspération mutuelle des Tunisiens et des Français ouvrira l'ère d'une annexion française importante dans le nord de l'Afrique. En attendant, le cabinet anglais, qui aurait dû depuis longtemps adopter une politique intelligente, semble incapable de prendre une décision ; comme au Transvaal, il attend les événements.

La "Gazette allemande" voit avec satisfaction les forces militaires de la France engagées dans une expédition qui détournera provisoirement son attention des choses européennes ;

Sir Charles Dilke, répondant à diverses questions, a déclaré hier à la Chambre des communes qu'il n'avait reçu aucun rapport sur les troubles de la frontière de Tunis ; en ce qui concerne les questions de l'Enfida, il a dit que les juristes anglais n'ont pas encore fait leur rapport sur cette affaire. Il a ajouté que la Tunisie a toujours été reconnue comme vassale du Sultan ; mais elle possède le droit d'avoir un gouvernement autonome et de conclure des traités avec des puissances étrangères, pourvu que ces traités n'aient pas un caractère politique ou militaire.

Angleterre

Lord Churchill a annoncé aujourd'hui qu'il demandera s'il est vrai que le gouvernement actuel ait

contribué à soutenir le journal la "Freiheit" ; s'il est vrai que sans cette assistance ce journal n'aurait jamais été fondé ; si les personnes qui ont donné un concours de ce genre sont passibles de poursuites judiciaires, et si les deux membres du gouvernement seront compris dans les poursuites ordonnées contre la "Freiheit".

Le "Morning Post" prétend que les deux membres du gouvernement auxquels il a été fait allusion dans l'interpellation de M. Churchill et qui auraient aidé pécuniairement la "Freiheit" sont sir Charles Dilke, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, et M. Thomas Brassey, membre du conseil de l'amirauté.

M. Kennedy, fonctionnaire du Foreign Office, qui vient de visiter les chambres de commerce du Yorkshire et de Leicester, partira cette semaine pour Paris, où il prêtera son concours à lord Lyons pour la reprise des négociations avec le gouvernement français au sujet du traité de commerce.

Le "Times" après avoir dit que le gouvernement français est décidé à entamer immédiatement ces nouvelles négociations exprime l'espoir que le ministère anglais ne consentira à signer aucun arrangement qui n'entraînerait pas la liberté commerciale au-delà des limites actuelles. En tout cas, dit le journal de la Cité, il vaudrait mieux pour l'Angleterre faire appliquer le tarif général que de signer un traité protectionniste.

Allemagne

La "Gazette de l'Allemagne du Nord" s'exprime ainsi qu'il suit sur la situation de la France en Afrique :

Le prestige de la France sur le sol africain va être exposé à une grave épreuve. Dans ces derniers jours, le sang français a coulé sur plusieurs points à la fois. Il est manifeste que la France ne peut demeurer indifférente en présence des tentatives faites pour diminuer son prestige.

Espagne

On annonce de Madrid que des marins anglais ont saisi et remorqué jusqu'à Gibraltar la barque *Angeliot*, que les Espagnols avaient prise dans leurs eaux, la soupçonnant de faire la contrebande.

Les marins espagnols ont été relâchés, sur la demande du consul d'Espagne à Gibraltar.

Parole de Lamennais

A entendre certaines gens soi-disant sages, le successeur d'Alexandre II n'a rien de mieux à faire, pour prévenir de nouveaux attentats, que de se mettre en règle avec la Révolution, et d'octroyer à la Russie une Constitution libérale.

Ce que vaut cette panacée, quelques lignes de Lamennais l'ont dit depuis longtemps avec une éloquence qui n'a point été dépassée.

... On est roi comme on est prêtre, non pour soi, mais pour le peuple qu'on est appelé à conduire, à "sauver". Le pouvoir ne cesse jamais d'appartenir à Dieu ; jamais il

ne devient la propriété de celui qui l'exerce. Un roi n'est pas un homme puissant : qu'est-ce que la puissance de l'homme ? Il est, nous le répétons, "le ministre de Dieu", et, le dirai-je, Louis XVI n'a péri que parce qu'il voulait n'être qu'homme, lorsqu'il lui était commandé d'être roi.

"Et aussi, voilà ce qui fit de sa mort une calamité telle qu'aucune nation n'en éprouva jamais de semblable. Avec lui périt la royauté, et depuis nous avons eu l'anarchie, le despotisme, tout excepté elle. Réjéti des institutions, le christianisme a laissé dans la société un vide immense où les passions s'agitent. Quelque chose manque aux peuples ; ils le sentent, et cherchent avec inquiétude la sécurité que rien de ce qui est ne leur promet.

"Les rois à leur tour s'effraient ; ils ont peur de la royauté qui n'est plus, mais qui sera de nouveau dès qu'ils le voudront. Ils ont perdu le sentiment de leur force, en oubliant d'où elle vient. Ils demandent tout à la terre, même le pouvoir qui vient du Ciel. Ils lui demandent la paix qu'elle doit recevoir d'eux. Ils appellent les peuples pour effacer l'empreinte du doigt de Dieu sur leur front, et ils s'étonnent qu'ensuite les hommes leur disent : vous êtes comme l'un de nous !

"On ne suppose pas plutôt que l'autorité vient de l'homme qu'elle paraît une usurpation, parce que l'homme n'a réellement aucune autorité sur l'homme ; il faut qu'elle descende de plus haut. Du principe que le pouvoir appartient à la multitude, il s'ensuit que chaque membre de l'association a un droit égal. Alors les souverains en abandonnent une partie pour se faire pardonner ce qu'ils en retiennent ; mais ils ne réussissent qu'à irriter des désirs à demi satisfaits et à légitimer les factions.

"Le pouvoir est tout ensemble la raison, la volonté, la force de la société ; il est indivisible par son essence ; le diviser c'est l'anéantir, et par le fait il est toujours un. C'est toujours une seule raison, une seule volonté qui prévaut, soit constamment lorsque la société est constituée comme elle doit l'être, soit momentanément, lorsqu'il y a un désordre. Et quand on parle de concours de plusieurs volontés ou de plusieurs pouvoirs pour former la loi, cela veut dire seulement qu'on a chargé le hasard ou les passions humaines de décider chaque jour qui sera roi ; cela veut dire qu'il n'existe plus de royauté, qu'elle est abolie.

"Mais voici alors ce qui arrive : à mesure que la souveraineté s'affaiblit, le respect et l'amour des peuples s'affaiblissent également. Leurs affections se portent d'elles-mêmes vers l'autorité qui les contient, parce qu'ils sentent que c'est elle seule qui les protège ; ce qu'ils pardonnent le moins au pouvoir, c'est de descendre ; un sûr instinct les avertit que leur existence est menacée. De là cette lourde agitation, ces alarmes vagues qui troublent la société, et préparent les esprits à tous les changements. On en cherche les causes et on ne les voit point. Les rêves de l'opinion

succèdent aux éternelles maximes de la raison sociale. On se défie du bien même ; on s'agrite contre le bonheur, on se prévient contre l'ordre.

"Le peuple s'éloigne de plus en plus de la souveraineté ; elle croit la rapprocher d'elle en s'affaiblissant encore, et elle ne fait par là que l'irriter et l'irriter davantage, car la puissance est populaire. Les factions naissent, elles remuent, elles exaltent les passions ; il se forme dans l'Etat comme un Etat nouveau : une guerre intestine commence ; le souverain résiste à peine, parce qu'il est à peine souverain ; il transige d'abord ; il obéit bientôt. Rois, vous savez le reste."

Le mal révolutionnaire en Canada

(Suite)

C'est ainsi encore qu'il s'appuie avec complaisance sur les opinions les plus avancées en cet ordre d'idées de Mgr Affre, de Mgr Dupanloup, du P. Lacordaire, de MM. de Falloux et de Montalembert.

Le deuxième avocat, M. CASSIDY, fut plus franc d'allure, et il défendit avec la conviction du fidèle, la noblesse chrétienne et l'honneur national du Canada également foulés aux pieds par la poursuite.

"Ce ne sont plus les sauvages enfants de la solitude, ni le fanatisme des sectes religieuses que nous avons à redouter ; l'ennemi sort de nos rangs ; il est fils d'une brillante civilisation ; il est catholique peut-être, et comme il se dit champion de la liberté, je ne comprends pas pourquoi il attaque au lieu de défendre l'Eglise, mère de toutes les libertés. Cet ennemi, c'est l'Institut, et les véritables parties en cette cause sont d'un côté l'Institut, de l'autre, non pas la Fabrique de Montréal, mais l'Eglise du Canada elle-même, menacée dans ses immunités les plus essentielles, dans son indépendance. Voilà le véritable caractère de ce débat judiciaire. Il s'agit de savoir si l'Institut va réussir à changer les conditions d'existence en ce pays, à établir ici le régime des appels comme d'abus, à soumettre l'autorité ecclésiastique à la juridiction des tribunaux civils.

"Moi pour eux, je me lève aujourd'hui, je me lève pour protester contre cette tentative, obéissant aux convictions de toute ma vie, et remplissant non pas tant la mission que m'ont confiée nos honorables clients, qu'un devoir sacré que m'impose ma double qualité de sujet anglais et de catholique. Ce devoir, je l'accomplis sans la moindre hésitation et sans crainte, car les doctrines contre lesquelles je proteste sont fausses ; je le sens, bien plus, je le sais, puisqu'elles sont en contradiction évidente avec l'enseignement de l'Eglise."

Le troisième avocat de la défense, M. F. X. A. TRUDEL, sut élever le débat à la hauteur de la plus magistrale apologie de l'Eglise catholique, de sa constitution divine et du dogme so-

cial de sa souveraineté dans le triple exercice de la puissance administrative, législative et judiciaire. Nourri de la plus pure doctrine théologique, et s'appuyant sur l'autorité constante des Saints-Pères, sur les décrets des conciles, sur les actes irréfutables du Saint-Siège, non moins que sur les enseignements de l'histoire étudiée à la double lueur d'une science profonde et d'une foi ardente, M. Trudel, dans sa plaidoirie, a vaillamment combattu en faveur de la vérité évangélique, dont Jésus-Christ a confié le dépôt aux mains de son Eglise, avec la mission de l'enseigner à toutes les nations de l'univers et la charge de la maintenir supérieure à tous les empires, à toutes les révolutions et à tous les siècles.

L'Esprit-Saint assiste toujours les confesseurs de la foi ; et ce qui a précédemment donné, à cette publique et glorieuse défense des droits sacrés de la Sainte Eglise, le cachet d'un véritable combat, ce sont les coups portés au valeureux athlète ; par qui ? Par ses adversaires en la cause devant le tribunal ? Non, ces attaques ne sont que trop dans la tradition des tribunaux, — mais par le juge lui-même, ce qui n'est pas un des traits les moins curieux de ce procès. En revanche hâtons-nous de dire que les canonicistes plus distingués de la cour pontificale, entre autres le "P. Perrone et le Docteur de Angelis," ont rendu un juste et solennel hommage à l'œuvre de M. Trudel, et nous pouvons ajouter qu'en France d'éminents jurisconsultes catholiques, des hommes d'Etat, à qui Dieu réserve, nous en avons la ferme confiance, une grande part dans la régénération sociale de la France, ont vu dans l'Eglise, ont vu un bien touchant et bien honorable intérêt au Canada catholique, grâce au plaidoyer de M. Trudel dans l'affaire Guibord.

Nous avons annoncé le portrait du juge en cette affaire ; de SON HONNEUR LE JUGE MONDELET, et nous allons le donner, mais le donner complet, le prendre sur le vif, l'exposer en pied. Ce n'est pas nous qui le tracéons ; nous n'y apporterons pas une touche, c'est l'original qui se peindra tout entier lui-même. Et de quelle façon ? Tout simplement par les interruptions dont il a cru devoir déchaîner les plaidoyers de la défense, de la défense seule, remarquons-le en passant, et cela, dans les proportions suivantes : un peu celui de M. Trudel ; le passionnément figurera dans la sentence, et le point du tout restera au compte de la justice. Nous n'avons donc absolument qu'à copier le dialogue dans le dossier du procès.

A la lire attentivement, la suite de ces interruptions, leur inspiration, leur enchaînement, leur tendance, disons le mot, leur partialité, qui n'est pas même déguisée, forment une véritable comédie, et nous ne sommes pas même obligés d'inventer cette forme, il suffit de la laisser telle qu'elle existe toute stéréotypée d'un bout à l'autre. Ne sait-on pas d'ailleurs qu'il y a partout, et même en Canada, des comédies fort sérieuses ? Tout est donc à l'avantage de ce por-

trait de petitesse naturelle que nous offre, *manu propria*, le juge Mondelet ; il est dans son plein jour ; il ne peut que délasser l'attention du lecteur au milieu des tristes documents dont l'assemblage et l'authenticité sont la force naturelle de cette étude ; il donnera, mieux qu'aucune réflexion philosophique ou morale, la silhouette exacte de la haute société canadienne contemporaine, et enfin il fera ressortir vigoureusement la science, la noblesse et le courage des avocats de la Fabrique de Montréal *versus* Henriette Brown veuve Guibord, demanderesse. Attention donc, la pièce commence ; permettons-nous seulement de lui donner un titre et prenons, si l'on veut, celui-ci qui semble juste sans être sévère, comme on pourra s'en rendre aisément compte :

"Le mort saisit le vif, ou les naïvetés tant gallicanes que libérales d'un juge canadien."

DOM PAULATIM.

Variétés

PRINCIPES SUR L'ÉDUCATION

Il est une erreur funeste qui a exercé sur la direction de l'instruction publique en France les conséquences les plus déplorables. C'est celle qui consiste à ne voir dans l'instituteur de l'enfance qu'un professeur, et à mesurer ensuite le mérite de ce professeur, non à son aptitude pour l'enseignement, mais à l'étendue de son savoir. C'est sous l'empire de cette double erreur que l'instruction a été substituée à l'éducation, et l'érudition du savant au talent de l'instituteur.

Dès lors le savoir est devenu l'unique point de mire des maîtres. C'était l'unique titre, en effet, qu'ils eussent à produire sur la scène des examens et des concours pour parvenir d'emblée à des chaires qui eussent réclamé, avant tout, un art de diriger les esprits et de gouverner les caractères, qui ne peut être que le fruit de l'expérience et de sérieuses méditations.

Nous touchons certainement ici une des plaies les plus funestes de notre système d'instruction publique. Malheureusement l'instruction primaire n'en a pas été elle-même à l'abri. Il est d'autant plus urgent de l'en préserver que le mal y deviendrait plus grave que dans l'instruction secondaire, et y produirait une perturbation plus funeste encore.

Dans l'enseignement primaire, en effet, l'instruction purement scientifique du maître, si elle se proportionne aux besoins réels des élèves auxquels elle s'adresse, se trouve resserrée dans des limites assez circonscrites. Il est donc à craindre que si l'on mesure à cette échelle seule la valeur d'un instituteur, on ne soit conduit, comme cela a lieu, à sortir du cadre des connaissances dans lesquelles cet enseignement doit se renfermer, et qu'on n'ouvre alors à l'ambition et à l'expérience du jeune maître une voie doublement dangereuse.

Non seulement on l'expose à porter ses efforts vers des études qui ne sont en harmonie ni avec les besoins, ni avec les goûts de sa profession, mais on court risque de fausser son jugement, en égarant sa vanité par des connaissances superficielles, incohérentes, dont il se montrera d'autant plus fier qu'il les possèdera plus incomplètement. Il en résulte un effet plus fâcheux encore : c'est que le jeune maître ainsi détourné de sa voie, néglige et perd de vue les qualités solides et essentielles, et les connaissances fondamentales qui devraient être l'objet de ses préoccupations

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
2 Mai 1881.—No 15

LES COMPAGNONS DU DESEPOIR

Par A. de Lamothe

[Suite]

Paul Beslier vint ensuite.

A l'audition de son nom, il releva fièrement la tête, comme pour se poser en martyr de la liberté, et mit la main sur son cœur, mais cette hypocrite fanfaronnade ne fit qu'attirer sur lui l'attention générale et exciter des rires de mépris, accompagnés de murmures, lorsque le capitaine, fouillant dans le passé de cet homme intègre, en exhiba cinq ou six condamnations pour vol, escroquerie et autres actions encore moins honorables, auxquelles le réformateur de la société et le défenseur des droits du peuple devaient une demi-douzaine d'années de prison, tant en France qu'en Italie.

A cette révélation inattendue, Vincent releva vivement la tête, se tourna vers son noble ami, pensant qu'il allait réfuter avec énergie un

aussi odieux mensonge ; mais celui-ci se contenta de garder sa pose de martyr résigné et ne paraissait nullement tenté de laver la tache faite à son honneur.

Ce fut alors qu'éclatèrent les rires et les murmures aussitôt sévèrement réprimés par le président.

Le capitaine continua et, passant aux faits relatifs à la Commune, prouva, pièces en mains, que, non seulement l'incorruptible citoyen avait pris part à toutes les violences du monstrueux gouvernement, mais que même, tout en le servant avec amour, il l'avait volé, lui aussi, et si bien, bien volé qu'Assi, le célèbre Assi, avait, dans les derniers jours de sa puissance éphémère, signé l'ordre de l'arrêter comme voleur pris sur le fait.

Cette fois réclame. — Ne m'interrompez pas, fit le capitaine ; voici la pièce originale et j'ai là les preuves de votre culpabilité ; vous les discuterez plus tard.

Et il montra l'autographe compromettant.

Comment cette pièce et tant d'autres pouvait-elle avoir été recueillie et être tombée entre les mains de la justice ? l'accusé ne le demanda pas et baissa la tête.

Le forçat haussa les épaules, en regardant Vincent.

Celui-ci était consterné.

Le capitaine poursuivit sa lecture ; c'était toujours la même honorabilité

de la part des patriotes, forcés en rupture de ban, voleurs émérites, escrocs, débauchés, ivrognes, imbéciles, la collection était complète ; mais le public, déjà blasé sur les mérites de cette tourbe immonde de prétendus défenseurs de la patrie, ne témoignait aucun étonnement et se contentait de sourire de pitié à la révélation de toutes ces infamies, lorsqu'un incident inattendu vint réveiller les auditeurs de la torpéur à laquelle ils s'abandonnaient.

Il était alors question d'un Polonais à longues moustaches et à patriotisme ardent qui, après avoir pris part aux glorieuses expéditions de l'illustre Garibaldi, contre les jésuites et les religieuses, était venu mettre son cœur et son épée au service de la Commune. Porteur d'un nom illustre et descendant, disait-il, des anciens rois de Pologne, ce héros de l'indépendance avait, grâce à ses dardures, ses belles manières, ses grands airs, son grand plumet et ses bottes molles, fait la conquête d'une riche et sensible patriote, libre penseuse, qui l'avait épousé civilement devant le citoyen maire Motu, l'expulseur des religieuses des écoles chrétiennes de son arrondissement.

C'était elle, qu'en entrant dans la salle, Louise avait remarquée, vêtue de deuil et si pâle, le front dans ses deux mains ; au nom de son époux, si injustement confondu avec de vulgaires soldats de la République, elle

s'était relevée, droite et superbe, enveloppant tous les juges d'un regard chargé de mépris.

Evidemment un orage se préparait. Les premiers mots du capitaine la fit éclater.

— Le sieur Psélesky, dit-il, plus connu sous le faux nom de...

Les yeux de la jeune femme lancèrent des éclairs, cependant elle se contint encore.

— Lui aussi, poursuivit l'impitoyable lecteur, possesseur de déplorables antécédents, paresseux et débauché, il a abandonné à Bordeaux sa femme et deux enfants dans la misère pour...

— C'est faux et infâme ! rugit la jeune femme et il ne m'a point abandonnée.

Il y eut dans l'auditoire un murmure d'étonnement ; les gendarmes s'avancèrent pour expulser l'interlocutrice.

Le capitaine dit quelques mots au président.

— Laissez cette femme, reprit celui-ci, en s'adressant aux gendarmes ; j'espère qu'elle n'interrompra plus.

Le lecteur continua :

"Pour venir à Paris où, à l'aide de faux papiers, il parvint à tromper une famille et à se faire accorder la main..."

Mme Psélesky, la légitime épouse de l'accusé est ici, elle sera entendue comme témoin, reprit le président.

Pâle comme un marbre, la jeune femme en deuil fixa sur l'imposteur son regard fixe et ardent.

Il souriait toujours.

— Infâme ! s'écria-t-elle, en lui montrant le poing.

Et elle tomba de sa hauteur, en poussant un cri terrible.

On l'emporta, se raidissant dans des convulsions, et la séance fut suspendue pendant quelques minutes pour donner au calme le temps de se rétablir.

Pendant l'absence des juges, Vincent, voyant toute l'attention concentrée sur le Polonais, leva enfin les yeux sur le public, sans cesse gémissant.

Tout-à-coup son regard rencontra celui de Louise ; il pâlit affreusement et passa la main sur son front.

Elle était là, elle avait donc entendu la biographie infâme de ces bandits pour lesquels il l'avait abandonnée, et qui, après l'avoir rendu le complice de tous leurs crimes, la faisaient s'asseoir avec eux, à côté d'eux, sur ce banc où la main de la justice arrachait sans pitié le masque de patriotisme sous lequel ils cachaient leurs actes infâmes.

Louise aimait trop son mari pour ne pas ressentir en elle-même le contre-coup des sentiments qui l'agi-

taient, et les larmes lui vinrent aux yeux en lui voyant abaisser vers la terre ses regards humiliés.

Ce n'était, hélas ! que le commencement de sa punition ; le premier nom que le procureur du Conseil prononça, lorsque les juges reprirent la séance, fut celui de l'ouvrier égaré.

Ses antécédents étaient bons, excellents même ; mais, s'ils pouvaient atténuer ses fautes, ils ne pouvaient pas les effacer. C'était par vanité que Vincent était tombé, et sa première punition fut l'humiliation.

— Cet accusé, dit le capitaine, en le désignant du regard, est un exemple éloquent des crimes que peuvent faire commettre la faiblesse d'esprit, jointe à une ambition malsaine. Si Vincent eût été plus fortement trempé, il aurait résisté aux coupables suggestions d'une ambition puerile et insensée, il serait resté ce qu'il était, bon père, bon ouvrier, bon Français ; au lieu de cela qu'est-il devenu ? Un des chefs subalternes d'une bande d'assassins, un assassin lui-même, car quel autre nom peut-on donner à un citoyen qui, loin de se ranger du côté de l'ordre, pousse la fureur aveugle jusqu'à s'embusquer derrière des barricades, et, au péril de sa vie, à brûler jusqu'à sa dernière cartouche, en tirant sur l'armée.

(A suivre)

et le but de ses efforts. Au lieu d'un bon instituteur conduisant son école avec zèle et intelligence, dévoué à ses devoirs, attaché à ses élèves, estimé des familles, honorant sa profession et s'en trouvant honnori, on arriverait à n'avoir produit que cette triste espèce de pédants demi-savants ou demi-littérateurs, d'autant plus prétentieux qu'ils ne sont bons à rien, d'autant plus dangereux qu'ils sont mécontents de tout, et que leurs vanités blessées et leur profonde inexpérience des hommes et des choses les rendent la proie assurée des intrigants ou des ambitieux, dont ils deviennent les instruments.

Il est certain que le cadre de l'enseignement primaire exige des connaissances fort restreintes. S'il suffisait de les avoir pour se croire bon instituteur, nous ne voyons guère à qui l'on pourrait en refuser le brevet. Mais c'est justement là l'erreur capitale que nous signalons.

(A suivre.)

SOMMAIRE

Revue générale.
Parole de Lamont.
Le mal révolutionnaire en Canada. (A suivre.)
Variétés.—Principes sur l'éducation.
Futurisme.—Les compagnons du désespoir. (A suivre.)
La chicane dans le parti libéral.
Colonisation et repatriement.
Doctorat.
Chronique de Québec.
Industries.
Commerce.
Europe.
Précéptes de politesse.
Petites nouvelles.
Faits divers.

ANNONCES NOUVELLES

Docteur Casgrain, chirurgien-dentiste.
Avis.—J. B. Pronneau.
Bazar annuel.—Régis Jos. Marquis, Ptre.
Ligne Allan. (voir 4ème page)
Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.—F. R. A. Vézina.
Perdu
Avis important.—Gingras & Langlois.
Nouveauté.—Au Bon Marché.

CANADA

QUÉBEC, 2 MAI 1881

La chicane dans le parti libéral

M. L. O. David, rédacteur de la *Tribune*, veut sauver le parti libéral de la ruine où le plongent de plus en plus profondément les articles échevelés de la *Patrie*. M. David est passablement utopiste, mais il a cela de bon qu'il ne ménage pas à ses amis libéraux sa manière de penser et de juger leurs actes. Dégouté de la manière déloyale et partant malhabile, employée par les directeurs de la *Patrie*, dans la lutte journalière, M. David s'écritait tout récemment :

« La *Patrie* n'a pas l'air de se douter qu'elle sera l'un des obstacles nombreux qui s'opposeront au réveil du peuple. Elle n'a pas l'air de comprendre que, déjà, à la campagne surtout, les libéraux sages se croient obligés de déguer leur responsabilité des écrits publiés dans ce journal. »

MM. Beaupré et Bienvenu ne savent donc pas que la majorité du parti ne partage pas leur manière de voir sur certaines questions et condamne énergiquement la grossièreté avec laquelle ils traitent ceux qui ne pensent pas comme eux, leurs amis surtout, des hommes qui les valent pour le moins.

De quel droit veulent-ils nous faire porter la responsabilité d'opinions que nous ne partageons pas ? Non-seulement ils exigent que nous nous laissions compromettre pour eux, mais ils poussent l'insolence jusqu'à nous injurier, lorsque nous croyons devoir indiquer au parti la ligne de conduite qu'il devrait adopter dans son intérêt et celui du pays.

Quoi sont-ils ? D'où viennent-ils ? Qu'ont-ils fait pour se permettre de traiter avec tant de morgue des hommes qui depuis quinze ans ont fait leurs preuves ?

Hélas ! Ça toujours été le malheur du parti libéral d'être compromis par des hommes et des idées que le peuple et le clergé redoutaient.

Et plus loin, M. David ajoute :

« Il faut que ça finisse. Si le parti libéral a des chefs, ils empêcheront MM. Beaupré et Bienvenu de chasser de ce parti tous ceux qui ne pensent pas comme eux, ils donneront un tuteur à la *Patrie*. »

D'ailleurs, quelques-uns de ces chefs savent bien que c'est eux qu'on cherche à atteindre en nous attaquant ; nous espérons qu'ils feront leur devoir. Dans tous les cas nous ferons le nôtre. Il faut sauver le parti libéral malgré lui ou se sauver soi-même.

Voilà qui s'appelle parler la bouche ouverte. Naturellement la *Patrie* n'est pas flattée des attaques de M. David, et elle consacre tout son numéro de samedi à démolir le rédacteur de la *Tribune*. Nous déta-

chons le petit entrefilet suivant qui nous fait voir que M. Beaupré est bien décidé de ne pas se laisser applanter par personne.

Il faut que ça finisse. Tels sont les mots de la *Tribune* au sujet de l'attitude de la *Patrie*.

Eh bien, M. David, ça ne finira pas. Nous ne pousserons pas l'effronterie, comme vous, jusqu'à appeler sur votre tête les colères des chefs libéraux. Nous voulons vous épargner une nouvelle humiliation, mais nous continuerons notre route en nous moquant de vos menaces. Lorsque vous parlerez comme un conservateur nous parlerons comme des libéraux.

Et voilà le parti qui se vante d'être le front uni contre la phalange conservatrice qui se débâte. Quel spectacle édifiant !

Colonisation et repatriement

Nous constatons avec plaisir qu'il se fait un mouvement assez marqué de colonisation et de repatriement vers la vallée de l'Ottawa. Des Canadiens du Rhode-Island, du Massachusetts de New-York, du Vermont, ont manifesté par des lettres l'intention de s'établir dans cet endroit ouvert récemment par les soins de M. le curé de St-Jérôme. Plusieurs Français du Colorado, nous apprend le Nord, ont écrit au Rév. M. Labelle pour leur choisir un bon lopin de terre dans la vallée d'Ottawa. L'un est un docteur de Paris. Ils veulent dépenser immédiatement \$1,500 sur cette nouvelle propriété. Une réponse favorable étant reçue, une famille part immédiatement du Colorado pour venir se fixer au lieu désiré et préparer la voie aux autres familles qui doivent rejoindre la première.

Un banquier français des Vosges a choisi la vallée de l'Ottawa comme étant la région qui convient parfaitement aux bons colons français. Il se propose d'émigrer prochainement pour jouir de la sécurité qu'il envie à notre pays.

Espérons que ce bel exemple trouvera beaucoup d'imitateurs. La vallée de l'Ottawa comme celle du Saguenay et du lac St-Jean offrent de grands avantages aux colons qui ont un peu d'énergie et qui ne se laissent pas décourager par les difficultés des premiers jours.

Doctorat

L'Université-Laval vient de conférer le degré de docteur en théologie à M. l'abbé C. E. Legaré, Vicaire-Général de l'Archidiocèse.

Il paraît que certains personnages du comté de Bellechasse ont décidé dans leur sagesse de contester l'élection de M. G. Amyot. C'est une idée superbe qui va nous permettre encore une fois de faire convaincre de corruption quelques uns des principaux cabaleurs du Dr Bilodeau, qui ont acheté des voteurs dans Armagh, argent sur table.

L'Electeur veut jouer sur les mots et par ce moyen induire le public en erreur. Nous avons affirmé catégoriquement que les rumeurs dont il se faisait l'écho étaient fausses ; il nous paraît inutile de réitérer nos assertions, qui du reste ne l'empêcheront pas de fabriquer des on-dit, tous marqués au coin de l'invraisemblance.

Les élèves du séminaire de Rimouski ont saisi l'occasion du passage de l'honorable M. G. Ouimet à Rimouski, pour lui présenter une adresse de félicitations. M. le Surintendant a répondu avec bonhomie à ce témoignage flatteur des élèves, et leur a promis son concours pour aider le séminaire à sortir des difficultés où il se trouve placé par suite du désastreux incendie qui a détruit en quelques heures le fruit de tant d'années de travaux.

Chronique de Québec

(Pour le *Messageur de Nicolet*.)

CONFÉRENCES ET CONFÉRENCIERS.

[Suite et fin.]

APERÇU GÉNÉRAL

Aperçu général : c'est peut-être par où nous aurions dû commencer ; mais bah ! c'est le moindre inconvénient qui arrive aux chroniqueurs improvisés.

J'ai, sous la main, l'annuaire de l'Université Laval, 1880-81, l'annuaire de l'Institut canadien, 1880, celui du Cercle catholique, 1878-79, avec de plus un petit mémoire qu'on a bien voulu me passer à défaut de l'annuaire lui-même de 1880, et enfin, celui

de la Société de Géographie, aussi de même date. J'aurais désiré avoir encore des renseignements au sujet de plusieurs cercles ou sociétés florissantes. La Société littéraire et historique, St-Patrick's literary institute, la Société Casault, l'Institut commercial St-Louis, l'Union commerciale et le Cercle Frontenac donnent, chaque année, soit des concerts auxquels se mêlent la littérature et l'éloquence, soit d'autres travaux purement littéraires de mérite. Ce dont j'ai à parler, cette fois, joint à ce que j'ai déjà esquissé, dans mes chroniques précédentes, comptant surtout sur un riche fond de connaissances acquises de puis longtemps par mes lecteurs, suffira peut-être pour jeter quelque lumière sur un coin de notre horizon intellectuel.

Vous connaissez ce que c'est qu'une conférence. C'est généralement l'étude approfondie d'un sujet particulier. Consciencieusement faites, rien n'est plus précieux que ces investigations dans le domaine de la littérature ou de la science. Nous y trouvons tout sur un point déterminé, quelquefois obscur. La critique éclairée, judicieuse, s'élève jusqu'à la hauteur d'une thèse. Ces études peuvent embrasser tous les sujets. Ce sont de belles pierres, je dirai des colonnes quelquefois splendides, apportées à l'édifice général des connaissances. Or, puisque la conférence porte un tel cachet de distinction et d'importance, je laisse aux citations seules maintenant le soin de faire l'éloge de Québec.

Ce sont comme les pièces justificatives de mon plaidoyer. En juges consciencieux, lecteurs, il faut en prendre connaissance.

Au titre, « Cours publics à Québec », l'Université pose certaines conditions : Pour plus de variété, le sujet d'un cours (conférence) ne doit point revenir « avant une période d'au moins trois ans ». Le titre, lui, peut rester le même. Quant au temps, il varie d'une année à l'autre. L'auditoire obligé de ces cours, ce sont les étudiants en droit, en médecine, en philosophie du Séminaire.

Mais le reste de l'auditoire est toujours nombreux et choisi. L'annuaire ne dit pas combien de cours ont été donnés, cette année M. le G. V. Thomas Etienne Hamel a traité, cet hiver, de l'accord de la Géologie avec la Bible, sujet magnifique et traité en maître. L'abbé Mathieu a donné une étude brillante sur saint Thomas d'Aquin, patron des écoles. L'abbé Laflamme a traité deux ou trois fois des sujets se rapportant à la physique, le tout d'une manière extraordinairement pratique. Le savant juge Casault a condensé les lois commerciales dans quelques cours donnés au public. Enfin comme j'en ai déjà parlé, le juge Routhier et le Consul général de France, M. Lefèvre, ont traité très brillamment l'un, des sources du droit, et l'autre, de la littérature allemande.

A l'Institut canadien, d'après l'annuaire du 17 novembre 1879 à aller jusqu'au 22 avril 1880, un espace de cinq mois, douze conférences ont été données.

Au Cercle catholique : travail presque immense, si l'on en juge par le nombre des sujets traités et leur importance. En 1878, il s'est donné 27 conférences, plus de deux par mois.

La Société de Géographie, à son tour, donne des conférences très élaborées et très utiles au point de vue purement scientifique, surtout. Les hommes les plus pratiques, ceux qui s'occupent d'affaires, les spécialistes se font un devoir d'y assister.

Au mois d'avril, 1880, M. Benj. Sulte donnait une conférence « De Terrenne aux montagnes rocheuses ». Peu de jours après, il était suivi du professeur Bell M. D., dans « Recent explorations around Hudson's Bay ». Une carte avait été préparée à cet effet. Une autre très importante étude, dans le même mois encore, était donnée à la société sur « Les lacs St-Pierre et Miquelon » par le consul général d'Espagne le comte de Premio-Réal. Je mentionne de plus cette année, un autre entretien, par le même, sur Terrenne.

Parmi les écrivains, vous avez pu remarquer des noms distingués dans tous les genres de connaissances : MM. Bégin, Provencher, Routhier et Casault ; des littérateurs comme Lefèvre, Sulte et Baies ; des travailleurs précieux comme Bédard, Dionne, Barnard, versés dans l'histoire ou la science agricole, etc., etc., etc.

Lecteurs, je soumets ma cause en toute confiance à vos Honneurs

J. E. P.

Industries

On fait à Belleville de grands efforts pour encourager l'établissement d'une usine de fer malleable, d'une fonderie de poêles et d'une fabrique de voitures.

La verrerie de Napanee est poussée avec énergie et commencera la fabrication des verres à vitres vers le premier septembre prochain.

Deux fromageries se construi-

sent dans le 8ème rang du canton de Kildare. Les habitants de la paroisse auraient préféré, dit-on, voir s'établir une fromagerie aux rangs 5 et 6 de Kildare, près de l'église catholique.

Il s'est fait beaucoup de sucre, la semaine dernière, dans les cantons au nord de Joliette. Dans les bois situés près de cette ville, les bûcherons, fatigués, harassés, ont dégréé la semaine dernière.—La récolte de sucre a été supérieure à celle de 1868, —ce qui n'est pas peu dire.—En général, chaque coulis, dans les grands établissements, a donné 1 1/2 lb. ce qui fait une moyenne de 1 1/2 lb par érable. Beaucoup ont fait 2 lbs par coulis. On nous rapporte que dans une petite sucrerie composée de 180 érables il a été fait 700 livres de sucre. Chaque érable portait deux chaudières, et quelques-unes, trois.

COMMERCE

Les scieries d'Ottawa se préparent activement à recommencer le travail ; celles de MM. Gilmour et Cie seront en pleine activité la semaine prochaine.

Jusqu'à présent, les acheteurs de fromage de Belleville n'ont pas commencé leurs opérations, et ne le feront pas avant la première semaine de mai. La position actuelle est bonne. Un grand nombre de fromageries ont commencé leur travail, mais jusqu'à présent la production n'est pas considérable.

Le commerce de chevaux est à la hausse. Plusieurs américains visitant les cantons de l'Est et les paroisses des seigneuries, achètent les plus belles pièces ; les prix varient de 100 à 150 piastres, pour de bons chevaux.

Les statistiques publiées sur la production du charbon dans la Nouvelle Ecosse, montrent que, malgré le fait que la plus considérable mine de charbon de la puissance soit restée sans être exploitée pendant six mois, par suite du désastre de Stellarton, les ventes de charbon pour le premier trimestre de 1881 dépassent de plus de 17,000 tonnes la période correspondante de 1880 et de 35,000 tonnes les trois premiers mois de 1879, le trimestre précédant immédiatement l'adoption du tarif.

Par suite de l'incendie des bâtiments de Labrecque et Fortin à Québec, lundi dernier, des plaintes se sont élevées contre le danger de garder l'écorce de tan dans les hangars en bois à proximité des maisons d'habitation, et il serait désirable que les compagnies d'assurance ne pressent de risques sur cet article que lorsqu'il est emmagasiné dans les bâtiments en brique.

Lundi dernier a eu lieu une assemblée des cultivateurs de Ste-Thérèse pour discuter les moyens qu'il faut prendre pour encourager la culture de la betterave.

Le Nord publie un compte rendu de cette réunion où étaient présents M. le curé Labelle, M. l'abbé Nantel, Supérieur du collège, M. l'abbé Labonté, directeur de la ferme du collège, le R. P. Jean-Marie, trappiste, l'abbé Tassé, curé de St-Lin, etc. Les orateurs ont proposé en outre la fondation d'un cercle agricole dans la paroisse de Ste-Thérèse.

On doit établir une fabrique de vitres à New Glasgow, N. E., qui donnera de l'ouvrage à 125 hommes. Une espèce de charbon, appelé charbon-fraisil, qui se vend 50 cts la tonne, servira de matière première pour la fabrication du verre. On mélange 12 tonnes de ce charbon avec une tonne de sable, d'où on extrait une tonne de verre.

Le transfert du chemin de fer du Pacifique au syndicat a lieu aujourd'hui. Outre la division Est, la branche de Pembina et la division ouest, la partie du chemin jusqu'à Telford passeront sous leur juridiction. Aussitôt que le transfert sera effectué, il sera publié officiellement. L'intention du syndicat est après le transfert de mettre en circulation des trains directs de St-Paul à Winnipeg. Le travail incomplet sur la division Est, les bâtiments des stations, les réservoirs d'eau, etc., y seront entrepris par la compagnie. Le tarif des transports qui a reçu la sanction du gouverneur général en conseil a été préparé et sera promulgué en même temps que l'annonce officielle du transfert. Les taux actuels seront considérablement réduits.

On mande du Havre de Grâce, Terrenne, que le vapeur *Mastiff* a apporté 20,000 loupes marines, le *Greenland*, 24,000, et les goélettes *Escott* et *Sisters*, 3,000 chacune. Jusqu'ici les rapports constatent une prise de 111,000 pièces. Il reste encore 22 vapeurs à venir, en sorte l'on espère que cette année, la pêche dépassera la moyenne ordinaire qui est d'environ 400,000.

EUROPE

FRANCE. Paris, 1er mai 1881.—La conférence monétaire tiendra séance le 5 mai, pour recevoir communications des renseignements recueillis par les deux délégués français et américain.

M. Emile de Girardin a été inhumé aujourd'hui ; le service religieux s'est fait à l'église paroissiale, et non à la Madeleine comme on le demandait.

Une épidémie ressemblant au typhus fait périr un grand nombre de chevaux.

Le général Logerot télégraphie de Souk-el-Arba qu'une colonne d'éclaireurs a été attaquée par les Kroumirs, qui ont été repoussés, et ont perdu 40 hommes.

Le bey a écrit au consul français que, malgré les faits qui s'accomplissent, il conserve toujours sa haute estime pour la France.

Les tentatives de proclamation de la guerre sainte ont été déjouées par la police du bey ; des visites domiciliaires ont amené la découverte d'une grande quantité de munitions.

Les troupes françaises débarquées à Bizerte (Tunisie) vont rejoindre celles du général Logerot, et aider à cerner le camp des Kroumirs.

L'opinion publique est surexcitée à Paris par ces événements.

Les Français occupent Bizerte, ville de 10,000 habitants. Le commandant Tunisien a établi son camp au sud de Béja. La montagne des Kroumirs est occupée, et leur camp peut être considéré comme cerné.

Le bey a écrit au Sultan qu'il référerait à Sa Hautesse pour toutes les propositions qui lui seraient faites.

Ali-bey, commandant en chef des troupes tunisiennes vers Kef, s'est rendu au camp français, et a fait savoir qu'il va replier ses troupes sur la capitale.

Des officiers du génie se rendent à Tabarca pour fortifier cette position.

ANGLETERRE. Londres, 1er mai.—La paix a été conclue avec les Basutos.

Le vapeur anglais *Tararua* s'est brisé près de la Nouvelle-Zélande ; 80 personnes ont péri.

C'est lord Salisbury qu'on désigne comme chef probable du parti conservateur.

M. Gladstone a répondu courtoisement à la note des Evêques irlandais mais avec des réserves sur les modifications demandées au bill agraire.

Dans certains endroits de l'Irlande, les fermiers sont tout préoccupés des ventes et évictions, et ne travaillent pas sur les terres.

RUSSIE. Le navire russe *Novogorod*, portant 350 nihilistes, a passé le Bosphore, et se rend au Saghalien.

183 arrestations nouvelles ont été opérées à St-Petersbourg.

Une centaine de maisons appartenant aux Jaïfs ont été pillées et détruites.

L'émigration

(Du *Messageur de Lewiston*)

Malgré les avertissements de la presse et des hommes d'expérience, quoique les Canadiens du Canada entendent répéter tous les jours, que les manufactures des Etats-Unis regorgent d'employés, que les salaires sont des plus minimes et que dans un centre comme Biddford on compte près de 400 personnes qui ne peuvent trouver d'ouvrage ; il nous arrive chaque jour de nouvelles familles du Canada.

Hier encore, 50 Canadiens du Canada sont arrivés pour travailler dans nos manufactures, qui sont déjà encombrées. C'est triste et quand on pense que des hommes, des Canadiens font un métier de trahir leurs compatriotes, et se font payer pour jeter dans la misère des milliers de leurs semblables. Honte ! mille fois honte !

Le service anniversaire de fene Eleonore Rinfret dit Malouin, épouse de Monsieur F. Vézina, caissier de la banque Nationale, sera chanté dans la Basilique, mercredi, le 4 de mai prochain, à 7 heures A. M. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Précéptes de politesse

Dans la famille

34. Punissez sévèrement les enfants quand ils feront souffrir un animal, car on s'habitue à la cruauté tout aussi bien qu'à autre chose.

35. L'enfant cruel pour les animaux, le sera plus tard avec les hommes.

36. Si par faiblesse vous passez sur leurs caprices, leurs fautes et leurs sottises, vous perdrez bientôt toute l'autorité que vous avez sur eux, et ne vous en prenez qu'à vous s'ils deviennent de mauvais sujets.

37. Ne négligez rien, pas une occasion, pour leur former le cœur à toutes les vertus morales, telles que la bonté, la charité, la bienveillance, l'indulgence etc.

38. Ce sont là, selon moi, les meilleures règles de politesse et de bon ton que vous puissiez leur donner, car tout le reste se compose de formules faciles à apprendre ; il ne faut pour cela qu'un peu de mémoire.

39. Apprenez leur à ne pas se taquiner

ni se quereller entre eux ; à s'obliger et à s'aimer mutuellement ; à ne pas se dénoncer les uns les autres.

Petites nouvelles

CÉRÉMONIE RELIGIEUSE.—Samedi à 1 heure, plusieurs personnes assistaient à une belle et touchante cérémonie qui avait lieu au monastère des Dames Ursulines. Mlle Maggie Lindsay a reçu le voile blanc, et a pris le nom de Sainte-Agathe. Monsieur le Grand-Vicaire Legaré présidait la cérémonie, assisté par M. l'abbé P. Lagacé, Principal de l'Ecole normale-Laval, et M. l'abbé Lionel Lindsay, du collège de Lévis.

RETHAITE.—On a annoncé dimanche dernier, à l'église St Sauveur, que la retraite des dames de la Sainte-Famille commencerait dimanche prochain à 4 heures P. M.

REMERCIEMENTS.—Nous remercions M. François-Xavier Garneau, de la maison P. Garneau et Frère, en ce moment en voyage en Europe, pour un envoi de journaux européens.

TEMPÊTE.—Un fort orage de pluie, de vent et de tonnerre est passé, vendredi soir, sur les paroisses de St Charles et St Gervais. Dans cette dernière paroisse un petit garçon, âgé de 9 ans, a été tué par la foudre.

SOCIÉTÉ MUSICALE STE-CÉCILE DE QUÉBEC.—La société a le plaisir d'annoncer que le tirage de la loterie aura lieu demain soir le 3 du courant, au No 1641 rue du Roi, ancien bureau du « Provincial » à 8 1/2 hrs.

Tous ceux qui ont des billets sont priés d'être présents.

Par ordre

F. X. FOURNIER.

Sect. S. M. S. C. Q.

Comme les organisateurs de cette loterie peuvent encore disposer de quelques billets les personnes qui voudraient les patronner peuvent se procurer des billets du secrétaire, et chez M. J. A. Langlais, libraire, chez M. Paradis, marchand de nouveautés, rue St-Joseph.

LE STEAMER DE LA MALLE.—Le *Polynesian*, parti de Liverpool le 21 avril, est arrivé à Québec ce matin, à 6.30, avec 49 passagers de cabine, 40 de seconde, et 438 d'entrepont. L'honorable M. Fabre était au nombre des passagers.

POLICE RIVERAINE.—Les hommes de la police riveraine ont été assermentés samedi dernier devant son Honneur le juge Chauveau.

POUR LE SAGUENAY.—Le St Laurent, Capitaine Barras, quittera le quai St-André demain matin à huit heures, pour Chicoutimi et la baie des Ha ! Ha !

CONSTABLE.—A la demande des autorités du chemin de fer Intercolonial, un constable spécial pour la station de la chaudière, a été assermenté devant le juge de la cour de Police.

PARADE.—Le huitième des carabiniers Royaux, a assisté hier en corps à l'office à la cathédrale Anglaise.

COUR DU BANC DE LA REINE.—Les grands jurés ont trouvé l'accusation fondée contre Giroux et Piquet pour vol avec effraction, John McGraw, pour vol sur la personne, contre Morin pour recel d'effets volés et contre Joseph Ferland pour assaut grave. La cour s'est occupée samedi du procès de Bérubé et Dallaire, accusés d'assaut sur la personne d'Auguste Payette. Le procès se continuera aujourd'hui.

GRAND INCENDIE.—Peu après dix heures, samedi soir, le feu se déclarait dans l'étage supérieur de la partie des magasins de M. Renaud, rue St-Paul, occupée par M. Casey, encauteur. La brigade du feu mit de suite en marche la pompe à vapeur Shand et Mason, et pendant quelques temps, eut l'espoir, de pouvoir contrôler les flammes ; mais une explosion d'huile à laquelle le feu s'est communiqué a étendu grandement l'incendie. Malgré tous les efforts, le magasin de M. Casey a été complètement détruit, mais les magasins de M. Chs T. Côté, fabricant d'instruments agricoles, et le magasin de vaiselle de M. Renaud ont préservés non sans avoir souffert des dommages. Les pertes de M. Casey s'élèvent à \$8,000, sur les quelles il y a une assurance de \$4,000. Les trois étages occupés par M. Casey sont complètement détruits. Les dommages à la maison sont évalués à \$20,000.

La maison est assurée pour \$20,000 dans la North British & Mercantile dont M. Laird est agent.

Les pertes de M. Chs T. Côté sont évaluées à \$5,000 en grande partie couvertes par une assurance dans l'Impérial.

FEU A LÉVIS.—Le feu a détruit, samedi, le magasin dépiceries de M. Cass, à Lévis. La perte est couverte par une assurance.

ACCIDENT.—Un charretier s'est cassé une jambe, samedi dernier, en faisant une chute sur le quai de la Reine.

LA DIPHTHÉRIE.—Cette terrible maladie continue ses ravages dans la paroisse de St-George, Beauce. Depuis le commencement de l'année, 70 personnes en sont déjà mortes.

PREDICTIONS.—Malheur à ceux qui se voient obligés de démenager, Venner leur promet une température hyperboréenne. Qu'on en juge par ce qui suit :

Le premier et le deux de mai : Temps sombre, froid, de la neige et de la pluie.

Le trois : Très froid, il faudra remonter les poêles.

Le quatre : Un peu plus chaud.

Le cinq et le six : Beau temps.

Le sept, huit et neuf : Du froid.

ARRIVÉS AU HOTEL.—Au Mountain Hill House, Québec, 2 mai 1881.—MM. Geo. Raymond et sa Dame, Deschambault ; Alp. Gaumond, Québec ; Chs. Barbeau, Ste-Marie ; G. F. Lavoie, Ste-Alphonse ; C. F. Domingue, Danielsonville ; W. Burgess, St Thomas ; G. A. Fraser, Ottawa ; N. G. D'Auteuil do ; Pierre Gagnon, Champlain ; Ernest Casgrain, Rivière Ouelle.

Hôtel St-Louis.—J. Bourdon, Trois-Rivières ; J. Armstrong, Sorel ; Ed. Guilbault, Joliette ; W. Butterfield, do ;

W. Jarvis, Montréal; H. Meredith, do; A. MacNider, do; W. E. Blumhart, do; H. S. Lowther, do; Cap. P. H. Page, do; M. L. Page, do.

FAITS DIVERS

SOREL, 30 AVRIL 1881.
Dimanche le 16 courant M. Wurtel, appelé à Saint-David par des intérêts de famille, a saisi cette occasion pour renseigner ses électeurs sur les travaux de la dernière session provinciale, et leur exposer ses vues sur les questions politiques du jour.

L'action qu'il a prise et la conduite qu'il a suivie ont été entièrement approuvées. La population qui avoisine la rivière Yamaska est surtout contente des travaux ordonnés par le gouvernement fédéral pour mieux assurer la navigation de ce magnifique cours d'eau; cette entreprise est due spécialement aux efforts de MM. Massue et Vanasse, que M. Wurtel a secondés de toute son influence.

MONTREAL, 30 AVRIL 1881.
L'annulation du mandat de M. McShane, comme échoué, prononcée hier, par le juge Rainville, va nécessiter une nouvelle élection dans le quartier Sainte Anne.

—Le remorqueur "Saint-Peter" naufragé à Boucherville a été remis à flot. Il est entré dans notre port hier.

—On dit que M. Boivin, propriétaire de l'une des plus grandes manufactures de chaussures, a l'intention de transporter son établissement à Longueuil.

—MM. Alex. Monpetit, Edmond Lafrenay, Alex. Goulet, sont partis de Montréal, mercredi soir pour émigrer à Manitoba. Leurs amis se sont portés en grand nombre à la gare Bonaventure.

LA PATRIE, 30 AVRIL 1881.
Cette paroisse a eu l'insigne honneur de recevoir la visite du Rév. P. Jean-Marie, abbé de Belle-Fontaine. Il est arrivé ici, le 22 au soir, et en est reparti le 25 au matin. Le but de son voyage était de venir saluer le bon Père Jérôme qui, comme on le sait, prépare en ce moment le site d'une Trappe, au milieu de notre forêt vierge. Le vénérable visiteur a paru ému de la bienvenue, et dans un sermon qu'il nous donna à la messe de dimanche, il nous dit qu'avant peu nous posséderions un établissement régulier de Trappistes dans cette localité. La présence du Père Abbé avait attiré les colons de toutes parts, même des colonies voisines. M. E. Bécigneul, de Channay, est venu en compagnie de M. F. Poulin de Notre-Dame-des-Bois, pour rendre hommage à ce haut dignitaire d'un ordre religieux, qui fera tant de bien dans ces Cantons.

Il nous arrive des colons tous les jours, surtout des Etats-Unis. Notre population s'est augmentée de 150 âmes depuis un mois.

OTTAWA, 30 AVRIL 1881.
L'hon. J. S. Keat va être fait sénateur. Sa nomination sera probablement publiée demain dans la Gazette Officielle.

—On dit que les employés surméraires du département de l'Agriculture, occupés au recensement, vont être déchargés samedi, parce qu'on s'est aperçu que les employés du département peuvent suffire à la besogne.

—La rumeur circule de nouveau que sir A. A. Dorian va résigner sa place de juge en chef pour rentrer dans la vie publique comme chef du parti libéral de la province de Québec.

—On dit que la place de lieutenant-gouverneur à la Colombie Britannique a été offerte à l'honorable W. McDougall, qui l'a refusée, et que le sénateur McDonald va être nommé à cette charge.

—Le Canada Central fait poser une nouvelle voie d'évitement à la jonction de Carleton.

TORONTO, 30 AVRIL 1881.
MM. E. et G. Gurney ont décidé d'accorder le 10 pour cent à leurs employés.

—Lundi prochain, les maisons de gros commenceront à fermer à 5 hrs p. m.

On donne comme probable que le recensement de Toronto donnera à cette ville une population d'environ 93,000 âmes sans comprendre les faubourgs.

PILULES ET ONGUENT DE HOLLOWAY.
Pour la guérison des brûlures, blessures, ulcères, etc., cet onguent célèbre est sans pareil. Ses propriétés balsamiques, agissent immédiatement après l'application, diminuent la douleur, protègent de l'action de l'air les nerfs exposés, et donnent au sang une pureté qui lui permet de faire renaître promptement de la chair en place de celle enlevée.

Les pilules de Holloway prises dans le même temps aident beaucoup l'onguent comme purgatif. Réunies ces deux médicaments agissent comme un charme; pas un malade, après en avoir fait l'essai, n'a pas été complètement guéri. L'action combinée de l'onguent et des pilules dans toutes les maladies est tellement irrésistible qu'aucune maladie y résiste.

Ventes par le shérif

—La Corporation de Québec, contre Joseph Richard.

Un emplacement situé en la cité de Québec, rue Plessis, de 29 pieds et 9 pouces de front sur 58 pieds de profondeur.

Pour être vendu au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 5e jour de mai, à dix heures du matin.

—Joseph-Calixte Brunet et Pierre Laurent, contre dame Delphine Williams, épouse de John Auld.

Un lot de terre situé en la cité de Québec, rue Saint-François, de 15 pieds de front sur 50 pieds de profondeur.

Pour être vendu au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 5e jour de mai, à dix heures du matin.

Un rhume, une toue, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnent un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout.

Québec, 24 février 1881.—1 an.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN LA PAS D'ÉGALÉ pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins, etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères! Mères! Mères!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? Si en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP GALTMAN DE MEX WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 15 janvier 1881.—1 an.

HOLT & DEAN, COURTIERS,

Agents Financiers et Comptables, No. 82, Rue St-Pierre.

Biens fonds achetés et vendus; Hypothèques, Crédits de Banque, Avances sur connaissements, Recus de magasins de douane, Billets d'échange, etc., etc., négociés. Les comptes sont examinés, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS.

Québec, 30 Avril 1881.

STOKS.	Demandé.	Offert.	Dernier dividende par an.
Banque de Québec.....	112	110 1/2	6
Union.....	92	91 1/2	4
Nationale.....	94	93 1/2	4
des Townships de l'Est.....	117	115	7
de Montréal.....	197	196 1/2	8
de Marchand.....	124 1/2	124 1/2	6
de Commerce.....	145	144 1/2	8
d'Ontario.....	102	101 1/2	6
de Toronto.....	132	131 1/2	7
Banque Consolidée.....	110	109 1/2	6
du Peuple.....	92 1/2	92 1/2	4
Jacques-Cartier.....	105	104 1/2	5
d'Echange.....	—	—	—
Association financière d'Ontario.....	103 1/2	102 1/2	8
Association financière d'Ontario.....	—	110	8
Comp. des Chars Urbains de Québec.....	150	145	9
du Gaz de Québec.....	106	102	7
des Vapeurs.....	80	80	8
de la Traversée.....	132	120	8
l'Assurance.....	70	68	10
Royale.....	60	56	5
Canadienne.....	124 1/2	124 1/2	7
du Télégraphe de Montréal.....	—	91	5
du Télégraphe de la Puisseance.....	123	122 1/2	6
des Chars Urbains de Montréal.....	65	64 1/2	5
de Navigation Richelieu & Ontario.....	136 1/2	136 1/2	10

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et à terme.

BUREAU DE L'ASSOCIATION Financière d'Ontario.

LONDON, CANADA.

Le dividende pour le trimestre terminant le 31 MARS, au taux ordinaire de 8 PAR CENT par année, sur le stock préférentiel et ordinaire, sera payé le 23 du courant.

Un autre dividende trimestriel sera déclaré dans le mois de JUILLET prochain, après quoi les dividendes seront payés semi annuellement en JANVIER et en JUILLET. Les directeurs considèrent que l'état prospère des affaires de la compagnie, est tellement bien établi maintenant, que le paiement des dividendes à une date plus rapprochée que tous les six mois, ne compenserait pas la dépense et le surcroît de travail que nécessiterait une longue liste d'actionnaires dont le nombre va toujours en augmentant.

Le prix de l'émission du stock préférentiel a été augmenté à TROIS ET DEMI PAR CENT de prime, équivalant, suivant le plus bas taux de dividende, à un intérêt de 7 1/2 par cent, par année, sur le montant investi.

Les affaires de la compagnie justifient la vente de son stock, à un prix beaucoup plus élevé, et l'émission prochaine sera faite à une avance importante.

Le montant du stock maintenant souscrit et demandé, dépasse un quart de million de piastres, sur lequel une moyenne de plus de 40%, a été payée.

HOLT & DEAN, Agents, Québec.

EDWARD LERUEY, Gérant.

London, 2 avril 1881. Québec, 11 avril 1881.—2 nov 80 1an.37p



AVIS.

La première Malle de la saison quittera LE PICTOU, pour les ILES DE LA MAGDELEINE, MERCREDI MATIN prochain, le 4 de MAI.

J. B. PRUNEAU, Maître de Poste.

Québec, 2 mai 1881.—17.

Docteur Casgrain, CHIRURGIEN-DENTISTE,

A transporté ses salles d'opérations à la HAUTE-VILLE, 17, RUE SAINT-JEAN.

porte voisine de la BANQUE D'ÉPARGNE.

Québec, 2 mai 1881.—3in.

Bazar annuel EN FAVEUR DE

l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus,

Qui se tiendra, dans le mois d'OCTOBRE prochain, à la salle Jacques Cartier, St-Roch sous le patronage distingué de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, et de Messieurs les Membres du Clergé.

Les Dames dont les noms suivent présideront les tables au bazar :

Table du Sacré-Cœur : Madame P. E. Gingras assistée par Mesdames Dr Dion, Dr Fiset et N. Lachance.

Les Enfants de Marie, St-Sauveur : Mlle Petit, assistée par Mesdemoiselles M. Bilodeau, S. Verret, J. Savard, et M. Langevin.

Table St-Joseph : Mme U. Lapointe, assistée par Madame T. Nolette.

Table St-Anne : Mme J. Picard, assistée par Mme L. Popin.

Table St-Jean-Baptiste : Mme G. Roy, assistée par Mme A. Racine.

Table St-Roch : Mme F. Blouin, assistée par Mesdames Chs Guirard, G. Lavoie et De Lamarre.

Table St-Vincent de Paul : Mme J. Lachance, assistée par M. J. Lomieux.

Table St-Patrice : Mme B. Leonard, assistée par Mesdames J. Chaloner, O'Donnell, J. Smith et W. Battis.

Table St-Anges : (Rafraichissements) —Mme P. Lapierre, assistée par Mesdames Renard et F. X. Audibert.

Les personnes charitables ayant quelques articles à offrir, sont respectueusement priées de les envoyer aux dames ci-haut mentionnées, ou à l'Hôpital du Sacré-Cœur.

Révd J.B. MARQUIS, Ptre, Directeur.

Québec, 2 mai 1881.—5m.

A vendre.

LESTREIZES PREMIÈRES ANNÉES COM-PLÈTES du Courrier du Canada, de 1857 à 1869 inclus, les 16, 17, 18 et 19e années incomplètes; aussi, 15 années complètes des Mélanges Religieux.

Pour les conditions, s'adresser à M. le curé de Laval, comté de Montmorency, ou au COURRIER DU CANADA.

Québec, 26 avril 1881.

Perdu.

PRÈS des nouveaux édifices du parlement, UN PAQUET renfermant 5 exemplaires en deux volumes de l'HISTOIRE DU CANADA, par l'abbé Ferland.

Une récompense libérale sera donnée à celui qui le remettra chez M. S. HARDY, libraire, ou au bureau du "COURRIER DU CANADA".

Québec, 30 avril 1881.

CAISSE D'ECONOMIE

Notre-Dame de Québec,

Québec, 30 avril 1881.

LA BANQUE paiera, à son bureau, le et après le 1er JUIN prochain, un dividende de 4 1/2 sur le montant du capital versé, pour les six mois expirant le 31 MAI prochain.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans les Bâtisses de la banque, haute ville, le 3ème LUNDI de JUIN prochain, à 7 HEURES P. M.

Par ordre, P. R. A. VEZINA, Secr. Trés.

Québec, 30 avril 1881.—1m.

AVIS.

EN conformité avec la section 9, chapitre 16, des statuts réformés du Canada, le Bureau des Examinateurs se réunira dans ses salles, LUNDI prochain, le 2 de MAI prochain, à 11 HEURES du matin.

Tous les candidats qui ont été renvoyés pour examen par le Bureau, sont priés de renouveler leur demande, et tous les nouveaux candidats pour obtenir une licence de mesureur et inspecteur de bois, sont par le présent avis avertis d'être présents.

Wm QUINN, Surintendant des mesureurs et inspecteurs de bois.

Bureau du surintendant des mesureurs et inspecteurs de bois, Québec, 28 avril 1881.

Québec, 29 avril 1881.—3f.

Tweeds! Tweeds!

Tweeds anglais!

Tweeds écossais!

Tweeds canadiens!

SERGES POUR HABITS,

DRAP NOLLETON,

ET DES

Etoffes pour Habillements

DE TOUTE DESCRIPTION,

sont maintenant exposées.

Nous offrons en ce moment le fonds de commerce le plus considérable, les genres les plus nouveaux et les marchandises les meilleures marché qu'il y a dans la cité.

BRENN BROTHERS,

RUE BUADE, HAUTE-VILLE.

Québec, 23 avril 1881.—15 mai 79c 76f



COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC.

Le steamer "MIRAMICHI" partira de Québec le MARDI, 3 MAI, à DEUX HEURES P. M., pour PICTOU, arrivant à la POINTE-AUX-PÈRES, MÉTIS, GASPÉ, PERCE, SUMMER-SIDE et CHARLOTTETOWN.

Ce steamer donne tout le confort désirable aux passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à WM MOORE, Gérant, Quai Atkinson, Québec.

LEVE & ALLAN, Agents des passagers, En face de l'hôtel St-Louis, Québec, 23 avril 1881.

186

La Compagnie de Navigation à Vapeur du ST-LAURENT

Le vapeur "ST-LAWRENCE,"

Capt. A. BARRAS

LAISSERA le quai St-André, MARDI, le 3 MAI prochain, à 8 HEURES A. M., pour Châteauguay et Baie des Ha! Ha! et arrivera à la Baie St-Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean, aller et retour.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, quai St-André.

A. GABOURY, F

Québec, 26 avril 1881.

Avis Important!

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD, afin d'accommoder le public en général, nous a fait un dépôt de leurs BILLETS "Tickets", sur toute leur ligne aussi que sur les lignes des Etats-Unis, billets aller et retour compris, au même prix qu'à leur bureau. Nous invitons le public de profiter de ce grand avantage.

GINGRAS & LANGLOIS, 54, rue du Palais.

Québec, 13 avril 1881.

CHAPEAUX

NOUS étalons maintenant un assortiment complet de marchandises.

Nous avons les dernières nouveautés en fait de

CHAPEAUX DE FEUTRE durs et moux

COMPRENANT LE

ET AUTRES VARIÉTÉS.

JAMES C. PATERSON

27, RUE BUADE.

Québec, 23 mars 1881

SEMOIR A LA VOLEE

DE

MANNA.

Semoir patenté et Semoir d'attache

sur les râteaux à cheval,

LA PLUS GRANDE AMÉLIORATION DU JOUR.

A vendre chez tous les agents de

COSSITT, ou chez

P. T. LEGARÉ,

401, 403, rue St-Valier,

St-Sauveur, Québec.

Québec, 25 avril 1881.

191

A. N. Montpetit,

AGENT PARLEMENTAIRE et D'AFFAIRES,

No 6, Côte Lamontagne,

Sous-soussement du "CHIEN D'OR."

Québec, 23 avril 1881.

190

HELLO!

LES agents peuvent faire plus d'argent en vendant nos nouveaux téléphones que dans aucune autre ligne. Envoyez \$1.00 pour un échantillon double et la brochure pour le relayer et faire les expériences. Satisfaction garantie, ou argent remis. Grands profits.

Adressez : U. S. TELEPHONE CO., 123, Clark street, Chicago, Ill.

Québec, 13 avril 1881.—3m.

179

Logements et Batisses

A LOUER,

Près du Dépôt du Chemin de Fer du Nord.

MAISONS en brique à 3 étages, ayant 150 pds de front sur la rue du Prince Edouard, et 80 pds sur la rue Grant.

21 LOGEMENTS avec water closets, réservoir, cour, hangar, etc., pour chaque logement. Cette bâtisse pourrait être convertie en manufature, soit en tout ou en partie.

Loyer réduit.

S'adresser à

J. B. RENAUD,

Rue St-Paul.

Québec, 18 mars 1881.

160

AU COMPLET.

L'assortiment considérable de Nouveautés est maintenant complète

Au Bon Marche

Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville

